



Articulation cours de langue / cours de discipline non linguistique (DNL)

L'articulation entre le cours de langue française et celui de la discipline non linguistique (DNL), qu'il soit de sciences ou de sciences humaines, constitue tant la spécificité de l'enseignement bilingue que son principal défi.

Mots-clés

Besoins langagiers, concertation, programmation, décloisonnement

Description

L'articulation langue – DNL doit représenter la principale caractéristique mais aussi la principale valeur ajoutée de l'enseignement bilingue. Le cours de DNL peut donner du sens au cours de français, à condition cependant que des passerelles soient établies entre ces moments, et que ces relations soient explicites aux yeux des apprenants. Même si chacun des deux enseignants reste le seul spécialiste et le seul responsable de sa discipline, les empiètements semblent indispensables pour répondre aux besoins langagiers des élèves dans leur apprentissage de la DNL.

Ces besoins doivent être identifiés en amont du cours de DNL, et des éléments de réponse doivent être apportés par le cours de français, qui se positionne ainsi (du moins partiellement) au service du cours de DNL. En contrepartie, même si les objectifs du cours de DNL sont disciplinaires et non pas linguistiques, il doit être perçu comme un moment privilégié de pratique langagière. Seuls ces échanges peuvent permettre de faire de

l'enseignement bilingue un dispositif « gagnant-gagnant » dans lequel les cours se situent en cohérence et en complémentarité.

Cette articulation raisonnée doit également avoir des incidences sur les modalités d'évaluation : dans le respect de la répartition des responsabilités, chacun ne peut évaluer que les compétences qui relèvent de sa discipline (langue ou DNL), mais l'enseignant de DNL doit aussi pouvoir identifier les difficultés de ses apprenants liées aux questions de langue, et en faire part à son collègue enseignant de français, qui pourra alors apporter des remédiations ciblées.

Toutes ces pratiques relèvent d'un décloisonnement nécessaire, voire indispensable, pour donner aux dispositifs d'enseignement bilingue toute l'efficacité qu'on peut en attendre.

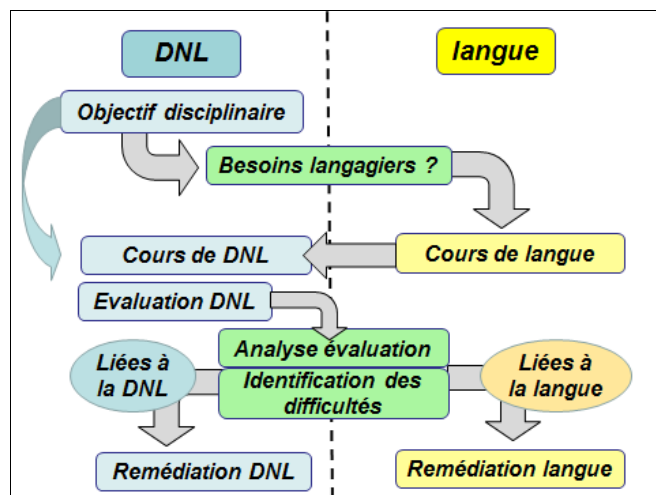
Recommandations

- Réaliser une analyse de besoins langagiers pour le cours de DNL, en distinguant le français « général », la langue de la classe, et la langue de la DNL
- Envisager une programmation concertée afin de mettre les contenus du cours de français « au service » du cours de DNL (cf. le schéma chronologique ci-dessous)
- Institutionnaliser des moments de concertation entre les enseignants concernés

Références

- *Enseignement bilingue : le professeur de « discipline non linguistique » (statut, fonctions, pratiques pédagogiques)* ; Association pour le développement de l'enseignement bilingue – ADEB, décembre 2011
- Jean-Marc MANGIANTE : *L'articulation FOS-DNL dans les filières bilingues : pour une méthodologie de l'exploitation du discours pédagogique de l'enseignant bilingue* (in mélanges CRAPEL n° 31, http://www.atilf.fr/IMG/pdf/melanges/04_Mangiante.pdf)

Visuel



Articulation langue-DNL : quelle chronologie ?